CSE - Comprendre et réfléchir ensemble à l'impact des ordonnances de septembre 2017 sur le quotidien des représentants du personnel

Les ordonnances sont un raz-de-marée dans le fonctionnement et les prérogatives des instances de représentation du personnel : disparition du CHSCT et des DP, limitation du nombre d'heures et de délégués pour assurer les prérogatives du nouveau CSE, création des représentants de proximité, un budget de fonctionnement qui porte davantage de dépenses…

PNL Conseil vous propose des formations (nombre de jours et choix des thématiques à définir ensemble) pour comprendre ces ordonnances et réfléchir aux impacts sur le quotidien des représentants du personnel :

- Comment s'armer pour négocier le passage au CSE ? Nous pourrons définir ensemble une méthodologie de travail en vue de vos prochaines élections et de la négociation d'un éventuel accord de CSE.
- Comment rédiger mon règlement intérieur de CSE ?
- Comment fonctionner au mieux après le passage au CSE ? Quelles sont les prérogatives économiques et sociales dans ce nouvel environnement ?

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande complémentaire et/ou mission d'accompagnement « sur-mesure ».

Vos interlocuteurs

DAPHNE LECOINTRE
06 38 45 55 12
daphne.lecointre@pnlconseil.fr

VINCENT SOULE
06 49 52 73 04
vincent.soule@pnlconseil.fr

JULIEN PICARD
07 81 81 06 29
julien.picard@pnlconseil.fr

THIERRY NIETO
06 80 02 30 57
thierry.nieto@pnlconseil.fr